

This document is outdated.

You can find the latest information here:

<https://fcr.frogans/en/main.html>

Titulaires de marques

Enregistrez votre réseau Frogans dédié pendant la période d'enregistrement prioritaire pour les titulaires de marques

Produits et Services

Classes d'enregistrement

Marques dénominatives ou verbales



Il existe 24 millions de marques dans le monde.

Source OMPI – 2013

OMPI

Registres nationaux
SIPO, USPTO, ROSPATENT, INPI...

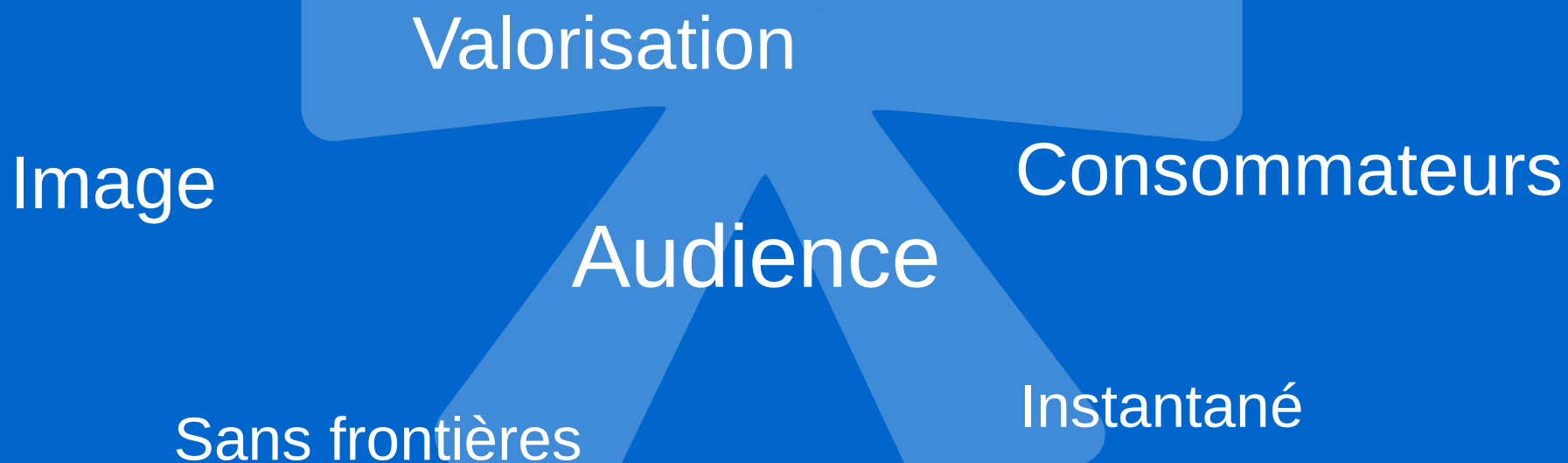
Marques semi-figuratives

Registres régionaux
OHMI, OAPI...

Actif immatériel



Pour les titulaires de marques, l'Internet est un formidable outil de communication et de business.



Réseaux sociaux

Applis mobiles

HTML5

Sites Web

App Stores

Web 2.0

Nouveaux noms de domaine

Internet des objets



Mais l'Internet change en permanence,
de façon rapide et souvent imprévisible.

Absence de règles

Innovation de rupture

Diversité

Environnement protecteur



Les titulaires de marques voudraient que leurs préoccupations soient prises en compte, en amont, à chaque fois que l'Internet change.

Stabilité

Veille

Anticipation

Visibilité

Pas de surcoût

Une nouvelle couche de l'Internet Internationale



Dans quelques mois, l'Internet va encore changer avec l'introduction de la technologie Frogans. La technologie Frogans est un nouvel espace de communication sécurisé pour publier des contenus.

Diffusée gratuitement

Standard ouvert

15 ans de recherche
et développement

Avec le concours de
ICANN, Afnic, Level3...

Base de données Whois

Période d'enregistrement prioritaire

Procédures UDRP-F

Centres d'arbitrage
FORUM, ADNDRC



Les préoccupations des titulaires de marques ont été prises en compte en amont de l'introduction de la technologie Frogans sur l'Internet.

Signalements

Campagne de sensibilisation

Termes réservés

Ma-Marque*

Des nouvelles adresses Internet



Les titulaires de marques peuvent profiter d'une période d'enregistrement prioritaire avant la diffusion massive de la technologie Frogans. Lors de cette période, du 15 avril au 15 juin 2015, les titulaires de marques enregistrent des réseaux Frogans dédiés correspondant à leurs marques.

Procédure simple

179 langues

Premier arrivé - Premier servi

Sites nouvelle génération



Les titulaires de marques pourront publier leurs premiers sites Frogans quand la technologie Frogans sera déployée auprès du grand public (déploiement prévu fin 2015).

Événementiel

Parallel surfing

Jeux

Navigation mobile

e-commerce

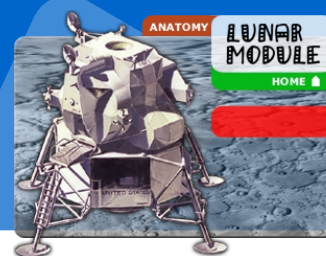
Concours

User-generated
content

...



Les sites Frogans se chargent rapidement, se parcourent facilement et offrent des fonctionnalités créatives innovantes sur tous les écrans connectés.





Pour profiter de la période d'enregistrement prioritaire pour les titulaires de marques, contactez dès aujourd'hui votre conseil en Propriété Industrielle (CPI), votre avocat, ou votre bureau d'enregistrement de noms de domaine.

Legal notice (English)

This document is a resource provided by the OP3FT, the non-profit organization whose purpose is to hold, promote, protect and ensure the progress of the Frogans technology, in the form of an open standard for the Internet, available to all, free of charge.

The priority registration period for trademark holders is defined in and governed by a document published on the Web site of the FCR Operator at the following permanent URL: <https://fcr.frogans/en/resources/prp-tmh/access.html>

You can use these slides, in whole or in part, in your own online or offline documentation, provided that:

- you acknowledge that the OP3FT is the source
- you clearly and conspicuously display the following notice (in your language):

Frogans, FSDL, FNSL, FPUL, OP3FT, the Asterisk logo and the Two Superimposed Rectangles logo identifying Frogans Player are trademarks of the OP3FT. The trademarks of the OP3FT must be used in compliance with the OP3FT Trademark Usage Policy, accessible at the following permanent URL: <https://www.frogans.org/en/resources/otup/access.html>